

CHARTRE D'ENGAGEMENT ECOWATT DES ENTREPRISES ET FEDERATIONS PROFESSIONNELLES

PREAMBULE

Porté par RTE et l'ADEME, EcoWatt est un dispositif citoyen qui permet aux Français d'adopter une consommation d'énergie responsable et de contribuer ainsi à assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

Véritable météo de l'électricité, EcoWatt qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs français. A chaque instant, des signaux clairs guident les consommateurs pour adopter les bons gestes afin de limiter la consommation nationale d'électricité. Un dispositif d'alerte indique les périodes où les Français sont appelés à réduire ou décaler leur consommation d'électricité pour éviter les coupures ou en réduire leur durée.

Les entreprises et fédérations professionnelles sont des relais essentiels dans le dispositif de sensibilisation à ces enjeux du « consommer au bon moment » et plus généralement de la maîtrise de la demande en énergie. Pour ces raisons, elles peuvent intervenir dans le déploiement de ces bonnes pratiques en matière de consommation d'électricité à différents titres :

- En tant qu'employeur pour des actions de sensibilisation de leurs salariés / partenaires / fournisseurs
- En tant que relais du signal Ecowatt vers leurs clients
- En tant que consommateur responsable via des actions de modération ou de décalage de la consommation d'électricité

Cette démarche est le plus souvent intégrée à la démarche RSE des entreprises.

S'associer à Ecowatt, c'est rejoindre une communauté d'acteurs engagés, dont les efforts peuvent avoir un véritable impact.

Ecowatt donne une traduction concrète supplémentaire à vos engagements RSE et vous permet de mobiliser vos collaborateurs autour d'un projet d'intérêt public, notamment lors des périodes de tension que pourrait connaître l'approvisionnement en électricité cet hiver.

OBJET

Par la signature de la présente charte, le groupe Fnac Darty, représenté(e) par Enrique Martinez en qualité de directeur général, souhaite marquer son implication en faveur d'une meilleure consommation de l'électricité, et de concourir à limiter les risques de sécurité d'alimentation en électricité en France. Il choisit de concrétiser cet engagement en particulier par la réalisation des actions ci-dessous identifiées, qui lui permettront de prendre une part active au déploiement des bons gestes.

Pour accompagner le groupe Fnac Darty dans son action visant à mobiliser et à fédérer son écosystème de fournisseurs et partenaires, ses clients et ses salariés autour de la démarche EcoWatt, RTE et l'ADEME fourniront tout le soutien pédagogique nécessaire, et notamment un kit de communication personnalisé.

LES ENGAGEMENTS DE FNAC DARTY

Depuis plusieurs années, le groupe Fnac Darty s'est engagé à réduire ses impacts sur le climat, avec pour objectif de réduire ses émissions de CO2 de 50% d'ici 2030 (vs 2019), sur ses scopes 1 et 2 – objectif aligné sur le scénario 1,5°C de la SBTi¹.

Pour réduire ses émissions liées aux consommations énergétiques, Fnac Darty agit sur plusieurs leviers :

- Modernisation des équipements au profit d'équipements plus économes
- Déploiement d'éclairage LED et de systèmes de gestion centralisée des bâtiments
- Mise en place d'un système de management de l'énergie
- Achat d'électricité d'origine renouvelable.

Afin de répondre aux enjeux actuels et à venir sur l'approvisionnement en électricité, le groupe Fnac Darty renforce son action et met en place, à partir de cet automne, une organisation visant à réduire ponctuellement sa consommation d'énergie électrique, notamment en cas de signal EcoWatt rouge.

A travers cette charte, le groupe Fnac Darty s'engage, dans la mesure de ses capacités, à mettre en place les actions suivantes :

Magasins

Le groupe Fnac Darty s'engage à :

- baisser le chauffage de tous les points de vente de 2°C cet hiver, pour un impact estimé d'1,4 GWh pendant la période de chauffe (octobre-mars)²
- faire coïncider l'allumage et l'extinction des enseignes lumineuses sur les horaires des magasins
- éteindre, lorsque les contraintes techniques le permettent, les appareils en veille, écrans et photocopieurs en fin de journée.
- être particulièrement vigilant s'agissant de l'extinction des lumières des locaux inoccupés.

En cas d'alerte EcoWatt rouge :

- éteindre les écrans publicitaires (extérieurs et intérieurs)
- couper le chauffage, de manière ponctuelle (maximum 2h), lorsque les équipements et les ressources le permettent.

Entrepôts et autres sites logistiques

Le groupe Fnac Darty s'engage à :

- renforcer les écogestes pour limiter les consommations électriques
- être particulièrement vigilant s'agissant de l'extinction des lumières des locaux inoccupés et des appareils en veille.

Sensibilisation des salariés

¹ Science based targets initiative : organisation fondée par le CDP, le World Resources Institute, le Pacte mondial des Nations unies et le Fonds mondial pour la nature (WWF), qui s'assure de l'adéquation des objectifs de réduction des gaz à effet de serre que se fixent les entreprises avec les données de la science climatique.

² NB : pour des contraintes techniques, Fnac Darty aura besoin de plusieurs semaines afin de paramétrer ces nouvelles consignes.

Le groupe Fnac Darty s'engage à :

- faire connaître le dispositif EcoWatt et inciter ses 18 000 collaborateurs en France à s'inscrire sur le site monecowatt.fr, à travers plusieurs canaux de communication (site intranet du Groupe, envoi d'un email dédié à l'ensemble des collaborateurs, newsletters métier, etc)
- sensibiliser ses collaborateurs aux écogestes sur le lieu de travail et en télétravail, en les invitant à éteindre les appareils et lumières inutilisés, en particulier lors de périodes d'alerte, trier leur boîte mail, limiter le recours au Cloud et au Streaming à ce qui est nécessaire
- former les collaborateurs en magasins sur les bonnes pratiques de sobriété énergétique (plan d'action prévu dans le cadre du déploiement du système de management de l'énergie)

En cas d'alerte EcoWatt rouge :

- relayer l'alerte via différents outils de communication
- encourager les salariés à couper l'usage de la caméra lors des réunions à distance
- éteindre tous les écrans non essentiels
- restreindre l'utilisation des ascenseurs de manière temporaire

Sensibilisation des clients

Le groupe Fnac Darty s'engage à :

- faire connaître le dispositif EcoWatt et inciter ses clients français à s'inscrire sur le site monecowatt.fr, à travers plusieurs canaux de communication (newsletters, réseaux sociaux)
- sensibiliser ses abonnés sur les écogestes, notamment relatifs à l'utilisation des appareils électroménagers et high tech

En cas d'alerte EcoWatt rouge :

- relayer l'alerte via différents outils de communication (écrans communicants en magasin à J-3, J-2 et J-1, réseaux sociaux)

INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE DE RTE AU SEIN DE FNAC DARTY

Afin de faciliter les échanges entre les différents acteurs de la démarche EcoWatt, le partenaire identifie un interlocuteur privilégié au sein de ses équipes :

Nom : OLIVIER
Prénom : Géraldine
Fonction : Directrice RSE Groupe
Téléphone : +33 6 18 74 38 69
Adresse électronique : geraldine.olivier@fnacdarty.com
Adresse postale : 9 rue des Bateaux Lavois, 94200 Ivry sur Seine

COMMUNICATION

RTE valorise auprès des médias les engagements des partenaires Ecowatt. Durant et hors période de tension.

Lors des situations de tension sur le système électrique (alerte rouge), EcoWatt serait la plate-forme d'information unique vers laquelle tous les Français seraient renvoyés pour trouver des informations sur les éventuelles coupures.
L'attention des médias serait portée sur les exemples concrets d'engagements d'entreprises partenaires.

Fait à Ivry sur Seine

le 03 / 10 / 2022

Signature

Tampon du partenaire

FNAC DARTY

Présidence
9, rue des Bateaux-Lavois
94768 Ivry-sur-Seine Cedex

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, possibly 'Jean-Luc', written over a horizontal line.